



Paysages

Milieux naturels

Eau

Guide de l'environnement du Cantal

Paysages

Milieus naturels

Eau

L'environnement, un atout pour le Cantal



Les habitants du Cantal disposent d'un cadre de vie harmonieux du fait de la diversité et de la richesse des milieux naturels, des paysages et du patrimoine bâti, de la place emblématique de l'eau et des rivières. Il est aussi un facteur essentiel d'attractivité touristique et résidentielle.

Paradoxalement, l'omniprésence d'un environnement de qualité se traduit par une faible prise de conscience de la richesse de ce patrimoine et des enjeux de sa préservation et de sa gestion. Parfois même, la qualité de l'environnement et les mesures administratives qui s'appliquent à sa conservation sont perçues comme des contraintes, alors qu'il s'agit d'atouts.

Il apparaît donc nécessaire de mieux faire connaître et reconnaître les enjeux que représente la qualité de l'environnement, à travers toutes ses composantes naturelles ou construites, comme un formidable atout pour le développement durable du Cantal.

Parce que l'environnement est l'affaire de tous, ce guide de l'environnement, de ses caractéristiques et de ses enjeux, s'adresse à tous les publics. Il a pour vocation à être utilisé comme document de référence et d'orientation pour la définition de programmes locaux de gestion de l'environnement.

Ce guide constitue un volet d'un projet plus large d'information et de sensibilisation sur les enjeux environnementaux du Cantal, déjà initié avec le Recueil départemental des recommandations architecturales et paysagères. Il sera complété ultérieurement par des fiches thématiques et territoriales plus détaillées, ainsi que des programmes de formation à l'attention des acteurs locaux, élus ou techniciens.

Le besoin exprimé par les services de l'Etat et du Conseil Général du Cantal a conduit le CPIE de Haute-Auvergne autour de son Centre de Ressources, à prendre l'initiative de ce Guide des enjeux environnementaux. Celui-ci a été possible grâce à un partenariat étroit avec ces mêmes services, élargi à la Chambre d'Agriculture et grâce au soutien financier du Conseil Général et de l'Union Européenne (FEOGA Garantie Objectif 2).

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'environnement

Paysages	4 à 11
Milieus naturels	12 à 19
Eau	20 à 27

2. Enjeux environnementaux

Enjeux et orientations	28 à 31
Acteurs	32 à 34
Références	35



Territoires de gorges et de vallées

Territoires de montagne

Territoires de plateaux

Territoires des plateaux du Sud volcanique

Territoires de Margeride

Territoires de Sumène-Artense, Riom et Condat

Territoires de Xaintrie

Territoires de la Châtaigneraie et d'Aurillac

Territoire de Massiac

Quelques repères

Une mosaïque de paysages

Histoire géologique tumultueuse, alternance de différentes périodes climatiques, richesse des milieux naturels et du bâti traditionnel, façonnage du pays par l'homme depuis des générations, expliquent la qualité et la diversité des paysages cantaliens.



Le paysage est le résultat de conditions naturelles spécifiques et l'héritage des sociétés humaines actuelles et passées.

L'éventail de roches est à l'origine de reliefs variés : granite et schistes de la Châtaigneraie usés par l'érosion, roches volcaniques en dôme au cœur du massif Cantalien, et plateaux basaltiques rabotés du Cézallier et de l'Aubrac.

Le fort dénivelé du relief cantalien et la variation des expositions, ont un effet direct sur les conditions climatiques et sur la végétation :

on trouve en effet des bois de chênes aux couleurs chaudes à l'automne dans la vallée du Lot à 250 m d'altitude, et aussi des forêts sombres de hêtres et de sapins dans le cirque du Falgoux vers 1 400 m dans la montagne souvent enneigée.



Paysage rural... et paysage urbain

Les activités humaines ont un impact fort sur les paysages depuis le néolithique par déboisement et mise en culture, et surtout depuis le Moyen-Age. En conséquence, les paysages se sont transformés par l'agriculture, l'industrie et les activités d'échange, et évoluent toujours.

Les paysages visibles au quotidien prennent une place importante, car ils sont le cadre de vie des habitants et des visiteurs du département ; ce sont les vues sur la campagne, les villages, la ville, les équipements et les infrastructures.

Certains paysages sont exceptionnels dans le département comme les panoramas sur les Monts du Cantal, le Puy Mary ou le Plomb du Cantal, les sites de cols, de cascades et de tourbières, les plateaux basaltiques d'altitude (planèzes), les centres-villes historiques (Aurillac, Salers, St Flour...) ; ils font la notoriété du Cantal.



Evolution et transformation des paysages

Des photographies prises à une centaine d'années d'intervalle, témoignent de l'évolution des paysages. Les changements s'opèrent parfois rapidement en milieu urbain où les activités humaines sont denses..

Rue des tanneurs à Aurillac : même lieu, même rue... mais les époques ont changé ; le paysage urbain se transforme. On reconnaît quelques bâtiments. Mais la fréquentation de la rue n'est plus la même, les métiers et les usages dans le quartier différent...

Description des paysages cantaliens

Paysages de montagne volcanique

Ces paysages témoignent de l'activité volcanique passée sans pour autant correspondre à l'image traditionnelle du volcan (cratère). Ils n'en sont pas moins spectaculaires et emblématiques : la pyramide du Puy Mary et le " cône " du Puy Griou n'échappent pas au regard...

Cette montagne présente des conditions naturelles contraignantes (pluviométrie, fortes pentes) ; elle est recouverte de végétation basse (landes, pelouses) pâturée en période estivale (estives). Les hauteurs (crêtes et sommets) sont très fréquentées par les randonneurs, qui ne peuvent manquer d'y rencontrer l'habitat pastoral ancien (burons).

Les vallées organisées en étoile autour du massif sont d'origine glaciaire, comme par exemple la vallée de la Cère. L'occupation humaine se fait dans ces vallées en fonction de l'altitude et de l'exposition : fonds de vallée et bas de versants occupés par les villages et les voies de communication, bâtiments d'exploitation agricole (grange, étable) installés sur des replats à mi-pente, prairies de fauche et pâturages sur les versants exposés au sud, versants raides exposés au nord recouverts de hêtraies-sapinières.



1



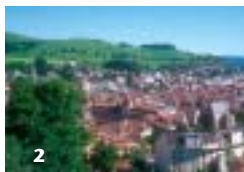
2

1. La montagne volcanique est essentiellement consacrée à l'activité agricole de pâturage qui s'y déroule pendant l'été.

2. La forêt occupe certains versants de la vallée de la Jordanne, d'autres sont consacrés aux activités agricoles.



La montagne volcanique offre une somme de panoramas différents.



2

2. De partout ou presque dans Aurillac, on aperçoit des paysages ruraux verdoyants, une vraie " ville à la campagne " !

Puy Mary

Le Puy Mary est un des points culminants des Monts du Cantal. Il se dresse comme une pyramide créée par l'intersection des crêtes et des quatre grands cirques glaciaires de Mandailles, de l'Impradine, et des sources de la Rhue et du Mars. Des plaques de neige subsistent parfois sur le flanc nord jusqu'à fin juillet et témoignent des conditions de milieu difficiles.

Son ascension dans les herbages d'altitude permet de découvrir un panorama sur l'ensemble des crêtes et des vallées du Massif. Il s'agit du site naturel le plus fréquenté d'Auvergne (près de 600 000 visiteurs en été).

Depuis 1999, le massif fait l'objet d'une Opération Grand Site National (OGS) " Puy Mary-Volcan du Cantal " permettant une gestion concertée et durable de cet espace fragile.



1

1. Le dôme du Puy Mary est d'origine volcanique, façonné par l'érosion glaciaire et fluviale ; il est le point d'attraction principal dans le massif cantalien.

2. Les plateaux d'altitude offrent très peu de couvert végétal, sinon quelques haies par-ci par-là qui accompagnent les hameaux et les réseaux routiers.

3. Les limites de parcelles agricoles et d'estives sont souvent marquées par des murets de pierres.

Paysages des plateaux d'altitude

En périphérie de la montagne s'étalent les planèzes d'origine volcanique à plus de 1 000 mètres d'altitude (Planèze de Saint-Flour, Planèze de Salers, Limon) et les volcans cousins du Cézallier et de l'Aubrac. Leurs topographies sont peu accidentées ; les paysages y sont très ouverts avec des horizons lointains.

Ces plateaux d'altitude sont essentiellement occupés par de grandes zones d'estives (pâturages) et des prairies de fauche. L'habitat permanent est peu important et groupé, souvent accompagné de réseaux d'arbres. Quelques alignements d'arbres, des bosquets et parfois des éléments minéraux marquent les paysages (murets). L'eau peut être très présente (zones humides et tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat ou de la Planèze de Saint-Flour).



2



3

Paysages de collines

Les paysages de collines se trouvent plutôt dans des roches anciennes du socle (Châtaigneraie, Margeride ou Artense). Le réseau hydrographique y a disséqué le relief, ce qui rend la topographie généralement complexe (multitude d'expositions, pentes plus ou moins marquées).

Ces collines sont alternativement recouvertes de prairies ou de cultures, ou de grandes forêts sur les pentes ou les sommets (châtaignier,



L'alternance d'espaces boisés et d'espaces agricoles apporte une grande diversité dans les paysages de collines, qui recèlent de nombreux hameaux que l'on aperçoit juste au détour d'une route.

chêne, hêtre ou résineux en altitude). L'activité agricole est d'intensité variable : plutôt dynamique en Châtaigneraie, où s'opèrent des déboisements ; à l'inverse certaines zones de la Xaintrie, l'Artense ou la Margeride connaissent la déprise agricole qui provoque l'abandon des terres, la fermeture de parcelles et des reboisements.

Hormis les villages et les hameaux dispersés, l'habitat existe partout. Les arbres sont omniprésents dans ces paysages sous forme de réseau de haies (bocage) ; en raison de ces boisements et du relief de collines, les vues et les panoramas sont très souvent entrecoupés.

Paysages de plaine

Plutôt rares dans le Cantal, ils se caractérisent par leur aspect de platitude, nuancé par un réseau hydrographique peu encaissé où la végétation de bords de rive attire le regard. On les trouve essentiellement dans les bassins sédimentaires près d'Aurillac, de Maurs, ou dans les vallées alluviales vers Massiac et dans la basse vallée de la Cère.



les paysages de plaines peuvent être marqués par quelques reliefs, comme ici cette butte calcaire du bassin de Maurs.

Ces paysages sont marqués par une importante mise en valeur agricole (cultures, prairies, vergers...), les boisements devenus aujourd'hui relictuels. Sous l'effet de l'agrandissement parcellaire, leur réseau de haies tend à se réduire et les horizons s'ouvrent.

L'eau est souvent un élément important : dans les marais de Saint-Paul des-Landes, ou sur les parcelles agricoles inondées en bordure de la Cère comme vers Yolet.

L'urbanisation à proximité de l'agglomération aurillacoise et le long des axes routiers est aussi une caractéristique de ces paysages.

Les arbres font partie du patrimoine rural et urbain. En délimitant les parcelles agricoles, les différentes haies forment un maillage bocager, encore bien entretenu.



Haies

Haies et alignements d'arbres soulignent presque partout les paysages, mais à des degrés moindres sur la Planèze de Saint-Flour, le Plateau du Limon et sur le Cézallier. Malgré l'évolution des techniques, les pratiques agricoles doivent prendre en compte le maintien de ce patrimoine végétal pour ses multiples intérêts : protection du bétail, stabilisation des sols et rétention de l'eau, clôture, production de petits fruits...



7



Paysages de vallées encaissées et de gorges

Ces paysages sont souvent spectaculaires : vues panoramiques depuis les rebords de plateaux sur des fonds de vallées, parfois sauvages, et sans habitat ni voie de communication. Les versants sont boisés ou recouverts de landes ; des falaises et des rochers les surplombent (voir par exemple la basse vallée du Bès). Certaines gorges ont été aménagées (cultures en terrasses de la vallée du Lot et de la vallée de l'Alagnon) et des activités sportives liées à l'eau et aux falaises s'y déroulent.

Les gorges encaissées du Bès présentent des paysages très minéraux.

Dans ces vallées, les dénivelées sont importantes et les rivières très encaissées ; leur franchissement est souvent difficile et a nécessité la mise en place d'ouvrages d'art comme le viaduc de Garabit au dessus des gorges de la Truyère.



Certaines vallées présentent des paysages relativement fermés et sont difficile d'accès.

Le Château de Val en Artense est un lieu original, qui attire les touristes ; en raison de sa position stratégique en bordure de lac, il jouit d'une jolie vue et d'un accès facile.

Paysages liés à l'eau

Ces paysages correspondent souvent à des retenues de barrages hydroélectriques dans les vallées de la Dordogne, de la Truyère, de la Cère, de la Maronne, ou à Lastioules. La morphologie encaissée de ces vallées implique des plans d'eau profonds aux berges pentues, et donc difficiles d'accès, mis à part quelques points particuliers qui sont alors fréquentés pour des activités de loisirs comme au Château de Val à Lanobre.



Les versants des vallées ennoyées sont boisés (feuillus ou résineux), En conséquence les paysages sont pour la plupart fermés avec des trouées dans la végétation, qui permettent quelques vues. Dans leur écrin forestier, les lacs sont rarement perçus dans leur globalité.

Paysages de type péri-urbain



Ces paysages se trouvent dans les zones de transition entre la ville et les territoires ruraux : ce sont essentiellement les abords immédiats des zones urbanisées, et les entrées de villes le long des axes de communication.



Ces secteurs présentent des paysages qui évoluent rapidement au gré des nouvelles constructions (infrastructures, habitations, commerces, industries, équipements...). Selon le type d'architecture choisie (couleurs, matériaux...) ou les implantations de bâtiments (habitat par exemple sous forme pavillonnaire), ces paysages peuvent varier et contraster avec les alentours. L'affichage joue aussi un rôle important dans cet espace péri-urbain (enseignes, publicité...).

Une attention particulière doit être portée aux nouvelles constructions individuelles et liées à des activités, aux abords des villes et des villages pour une bonne intégration dans le paysage.

Petit patrimoine rural

Les burons et les petites constructions, fours à pain par exemple, présentent souvent des toitures d'exception qui se remarquent dans le paysage et font la notoriété

La qualité, la diversité et l'homogénéité du patrimoine rural sont des éléments reconnus et appréciés par les visiteurs. Spécifiquement liés à l'histoire de la fabrication du fromage, les burons sont l'un des emblèmes de ce patrimoine. Il n'en reste que quelques uns en activité ; leur état se dégrade progressivement.

Le patrimoine rural cantalien comprend aussi des éléments à caractère religieux ou symbolique (croix, arbre...), des éléments ayant une fonction utilitaire liée aux pratiques traditionnelles ou à l'utilisation des ressources (moulin, lavoir...).



Les exemples de valorisation montrent qu'il est possible d'entretenir et de restaurer certains éléments abandonnés, voire endommagés, pour qu'ils deviennent des points d'attraction touristique. L'association de sauvegarde des burons coordonne et anime des actions de restauration ; ailleurs en

du bâti traditionnel (couverture de lauzes...).

Châtaigneraie, quelques "secadous" (petits bâtiments pour sécher les châtaignes) sont reconvertis en gîtes d'accueil touristique.

Les activités

Le pâturage, la fauche et les activités forestières jouent un rôle primordial dans l'organisation des paysages.



Agriculture - forêt

L'agriculture est un des facteurs principaux d'évolution et de transformation des paysages essentiellement ruraux du Cantal.

L'extensification de l'agriculture et sa mécanisation provoquent, dans les zones les moins accessibles, une déprise agricole ou du sous-pâturage ; les landes et les arbustes se développent et le paysage tend alors à se fermer. Cette reconquête végétale peut concerner des espaces très étendus (Artense), et peut toucher des paysages emblématiques très fréquentés (crêtes cantaliennes par exemple). Faute d'entretien, de plus petites surfaces (bords de champs, berges de rivière, zones humides...) sont aussi concernées.

Dans d'autres secteurs, c'est l'agrandissement du parcellaire, lié à une certaine intensification de l'agriculture (comme en Châtaigneraie) ou aux regroupements parcellaires, qui peut entraîner la disparition de forêts, de haies, d'alignements d'arbres ou de murets.

Les choix d'implantation de nouveaux bâtiments nécessaires à l'activité agricole actuelle (hangars, stabulations) ont aussi des répercussions sur les paysages selon leur forme et les matériaux utilisés.

Avoisinant l'activité agricole, la gestion forestière est également susceptible d'avoir un impact fort sur les paysages, temporaire (coupes à blanc pour la régénération par grandes surfaces, coupes en bandes pour l'éclaircie de jeunes bois) ou durable (reboisements en résineux dans des massifs à dominante feuillue, reboisements géométriques, etc.).



Les carrières font partie des activités industrielles qui marquent le paysage.

La plupart des paysages que nous connaissons sont perçus depuis les tracés routiers.

Industrie - infrastructures

Il s'agit essentiellement des activités liées à l'utilisation des ressources naturelles qui ont un impact paysager fort comme par exemple l'extraction de matériaux. Les carrières nécessitent pour cela des modes d'exploitation prenant en compte le paysage ; à l'issue de leur exploitation, ces sites font désormais aussi l'objet d'une réhabilitation ou d'un aménagement en vue d'une reconversion (Lac des Graves à Lascelles).

L'insertion de zones ou d'infrastructures de communication concerne aussi les paysages : traitement des abords et des talus, emplacement des réseaux aériens (lignes électriques) et des antennes (téléphonie mobile...)... Plus récemment se pose aussi la question de l'impact visuel des fermes éoliennes et de leur acceptation.

Urbanisme

Au quotidien, les paysages sont marqués par les nouvelles constructions et l'aménagement de l'espace organisé dans chaque commune.

L'urbanisation et ses répercussions sur les paysages touchaient surtout les zones d'influence des villes. Aujourd'hui, de plus en plus, les petites communes rurales sont aussi concernées. Les zones bâties progressent (lotissements, zones commerciales, industrielles et artisanales) au détriment des espaces naturels et agricoles. D'autres constructions plus dispersées entraînent le mitage progressif de l'espace. Des réflexions doivent être menées pour mieux aménager les espaces publics et organiser l'extension des espaces bâtis.

Les problèmes d'insertion des réseaux aériens et de la signalétique (publicité comprise) restent également posés. La végétation est souvent aussi mal prise en compte ; les clôtures végétales peu variées banalisent le paysage.



Les haies autour des pavillons sont souvent monospécifiques.

Affichage et publicité

L'affichage non contrôlé s'est généralisé en ville comme à la campagne, sur le bord des routes, sur les murs de bâtiments, aux entrées des villes et des villages, sur le mobilier urbain...

On distingue les enseignes apposées sur les immeubles où s'exerce une activité, des pré-enseignes à proximité de ces immeubles, et des publicités qui servent à informer ou à attirer l'attention du public ; pour chacun de ces panneaux s'appliquent des règles spécifiques. Ce sont les maires qui ont le pouvoir de police en la matière, et ils peuvent aussi définir des zones où la publicité est réglementée (règlement local de publicité).



Loisirs - tourisme

Comme l'agriculture, le tourisme peut avoir des impacts sur les paysages au niveau local (sur des sites fréquentés), et aussi sur de grands territoires.

La sur-fréquentation de certains sites comme le Pas de Peyrol et le Puy Mary ou les crêtes cantaliennes du côté du Lioran, en été comme en hiver, engendre des dégradations difficilement maîtrisables : érosion de sentiers, équipements d'accueil mal intégrés (parking, camping)...

Par ailleurs, d'autres effets indirects existent avec les affichages promotionnels, ou le développement des résidences secondaires (voire les résidences mobiles de loisirs autour de certains plans d'eau).



Des activités touristiques de découverte de l'environnement peuvent au contraire encourager des actions de valorisation de sites naturels et bâtis ; des opérations de sauvegarde et de restauration du petit patrimoine sont souvent entreprises à l'occasion de la création et de l'entretien de circuits de randonnée.

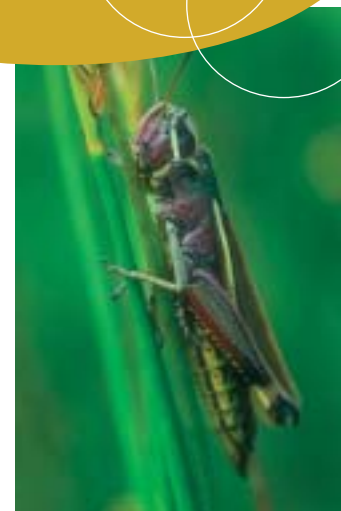
Des parkings peu esthétiques, pour les 600 000 visiteurs du Puy Mary... | |

Quelques repères

L'homme et les milieux naturels

Les milieux naturels du Cantal sont très variés : massifs forestiers, crêtes et sommets, estives, pâturages, espaces agricoles, pelouses et landes sèches, zones humides... Cette diversité tient aux contrastes dans les reliefs et les expositions, à la nature des sols... et aux activités agricoles et forestières.

L'homme, par le maintien du pâturage en particulier, est le garant de la conservation des richesses patrimoniales ; les étendues herbeuses des plateaux d'altitude en sont de bons exemples. Les pratiques agricoles et forestières ont permis de préserver jusqu'à aujourd'hui la grande diversité de la flore originelle. La faune par contre a été plus modifiée ; certaines espèces de mammifères et de prédateurs, ont disparu, d'autres ont été introduites.



Le Cantal présente une faune et une flore variées, parfois protégées, dont certaines espèces prestigieuses restent très présentes.

Guide de l'environnement du Cantal

Milieux boisés—milieux ouverts, une grande diversité physiologique dans les milieux naturels du Cantal due notamment aux conditions de pente, de climat et de substrat géologique.



Des prairies naturelles d'apparence banales abritent en réalité un grand nombre d'espèces végétales ; elles illustrent parfaitement ce qu'on appelle la biodiversité.



Description des milieux naturels

Milieux forestiers

Les milieux forestiers sont essentiellement composés de hêtraies ou hêtraies-sapinières en montagne, de massifs à pins sylvestres ailleurs, et de chênaies en boisements plus ou moins



homogènes (en association parfois avec le châtaignier). Ils présentent des intérêts multiples : maintien des sols dans des pentes relativement fortes, refuge pour la grande faune (cerf, chevreuil)...

Les forêts servent également d'abri pour les oiseaux migrants ou nicheurs comme la Hulotte.



Le taux de boisement est proche de la moyenne nationale (28% soit 141 500 ha) ; la forêt est bien présente dans le département et joue un rôle paysager non négligeable.

Milieux d'altitude

Crêtes, sommets, et cirques glaciaires

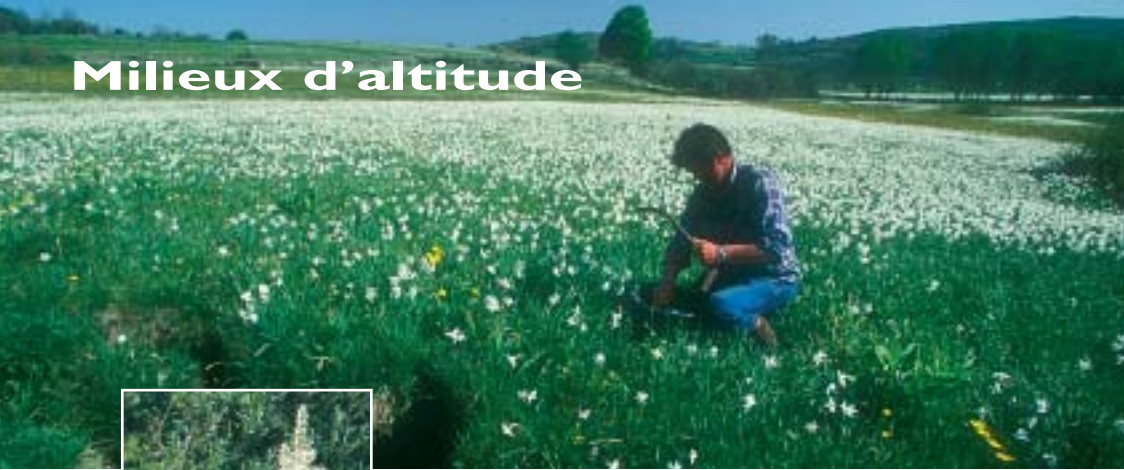
Ils présentent une végétation basse, d'apparence uniforme. On y trouve des plantes alpines, des plantes pyrénéennes, des reliques glaciaires, et une faune remarquable.



1, 2, 3. Ces espaces sont en réalité constitués d'une mosaïque de formations végétales (pelouses, landes à genêt purgatif, ensemble de plantes en coussinets, grandes fleurs ou mégaphorbiaies sur sol humide...) ; on rencontre des plantes bien adaptées aux forts ensoleillements mais également à la rigueur climatique et aux vents violents. Certaines plantes s'adaptent au froid et au dessèchement en développant une forte pilosité comme l'anémone souffrée (les poils forment un coussin d'air qui isole la plante des températures extrêmes et du dessèchement par le vent) ; d'autres sont très colorées en raison de la forte intensité lumineuse au moment de leur floraison (les couleurs éclatantes attirent les insectes pollinisateurs plutôt rares en montagne, et assurent ainsi la pérennité de ces plantes).



Milieux d'altitude



Le vératre blanc se rencontre souvent dans ces pelouses d'altitude. Ne pas le confondre avec la grande gentiane jaune, dont on récolte la racine pour préparer un apéritif typique au goût amer. Ses fleurs sont blanches, ses feuilles sont alternes sur la tige, velues et gaufrées. Très toxique, le vératre blanc peut entraîner de graves troubles digestifs... les vaches ne s'y trompent pas !

Plateaux et pâturages d'altitude

Ces vastes étendues herbeuses, anciennement défrichées pour le pâturage constituent des estives aux compositions floristiques assez variables (pelouses à nard raide, prairies de fauche, prairies à joncs).

Milieux rocheux

Ils présentent souvent une végétation rase, adaptée à des conditions de vie et de développement difficiles du fait de l'absence de sol et d'eau disponible (enracinement profond, pilosité, feuilles découpées...).

Ces milieux sont souvent difficiles d'accès ; cette " tranquillité " des lieux permet l'habitat et la reproduction d'espèces animales sensibles comme le faucon pèlerin.

1 • Des plantes rares et aussi courantes comme le sedum se rencontrent dans ces lieux minéraux.

2 • La joubarbe araignée affectionne particulièrement ces endroits rocheux.



Milieux humides

Les milieux humides sont de taille variable (quelques hectares à quelques dizaines d'hectares) et font partie des milieux naturels les plus remarquables du département et d'Auvergne. Ils sont souvent mentionnés comme étant hors du commun d'un point de vue floristique, et comme des milieux d'intérêt pour l'accueil de l'avifaune nicheuse et migratoire, et aussi d'une faune discrète et sensible (batraciens, insectes). Ils jouent aussi un rôle dans la gestion de la ressource en eau (zone tampon, réservoir d'eau).



Les zones humides sont omniprésentes dans le Cantal ; certaines sont courantes, d'autres sont considérées comme d'intérêt patrimonial (tourbières).

Pelouses et landes humides

Cette appellation regroupe les marais et les marécages, des endroits tourbeux (sagnes et narses) et les prairies à joncs. Certaines de ces pelouses et de ces landes humides sont pâturées, voire fauchées (prairies à joncs).



Scirpe

Tourbières

La densité des tourbières est une des plus fortes concentrations de France ; les conditions climatiques et topographiques ont favorisé leur développement (froid, précipitations, cuvettes) surtout dans la moitié nord-est du département.



Drosera

On trouve dans ces milieux des espèces animales comme les libellules sibériennes, et des espèces végétales arctiques (saule des lapons, andromède). Les tourbières présentent des paysages remarquables et surprenants : des surfaces en eau plus ou moins importantes, des zones marécageuses, des boisements...

Milieux secs

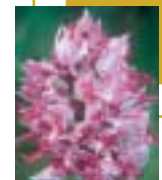


Les milieux secs se rencontrent essentiellement sur des buttes calcaires du bassin de Maurs ou près d'Aurillac ; ils existent aussi sur les flancs de vallées montagnardes, dans des zones rocheuses et des éboulis siliceux ou basaltiques.

Ce sont des milieux herbacés ras, ou des landes à genévrier ou à buis. On y trouve une quarantaine d'orchidées et des espèces animales méridionales (insectes comme la cigale, oiseaux comme le loriot ou le petit duc...).

Orchidées

Les orchidées nous fascinent par leurs couleurs et leurs formes. On trouve des orchidées dans tous les milieux naturels (milieux humides et secs, prairies en montagne et aussi au bords des routes...) mais plus particulièrement dans les pelouses calcaires sèches. On en dénombre 50 dans le Cantal sur les 120 présentes en France. Parmi elles, les ophrys sont discrètes (petite taille) et spectaculaires par leurs fleurs qui imitent les insectes pollinisateurs.



Orchis singe



Espèces animales

Espèces Introduites

Les espèces introduites ou réintroduites sont le résultat de politiques de gestion de la faune sauvage menées depuis près de 40 ans.

Les populations de chamois sont en bonne santé ; depuis sa réintroduction, cet animal a colonisé d'autres massifs auvergnats. Il est particulièrement adapté au froid et à la neige ; une peau élastique entre ses deux doigts lui permet par exemple de ne pas s'enfoncer dans la neige, contrairement au chevreuil et au cerf, car lorsque la patte est écartée, la peau s'étale et fait office de raquette à neige !

Certaines espèces (chevreuil, cerf) sont devenues localement abondantes et peuvent même être préjudiciables à la gestion forestière ; elles contribuent aussi à enrichir le patrimoine naturel du département. Mouflons et chamois restent localisés dans les Monts du Cantal.



Les rapaces, des oiseaux intéressants à observer...

Espèces locales

Parmi les espèces autochtones, on compte les dernières populations d'écrevisses à pattes blanches, dans quelques ruisseaux, où l'eau est de bonne qualité et où les concurrentes étrangères n'ont pas réussi à s'installer. Une autre espèce tout aussi discrète est présente dans presque tout le département : la loutre qui colonise la quasi-totalité de nos rivières.

Le Cantal sert de réservoir génétique national pour le faucon pèlerin ; 25 à 30 couples nichent dans les falaises. Un autre oiseau rare mais en augmentation et que l'on rencontre aussi dans tout le département est le hibou grand duc. D'autres oiseaux courants dans le Cantal témoignent de la richesse de nos milieux ; ce sont les milans dont les densités sont parmi les plus fortes de France, et en particulier le milan royal qui hiverne maintenant dans le Cézallier et vers Saint-Flour.

Cirques de Prat de Bouc et de Granval



Les activités

Agriculture - forêt

Comme pour les paysages, les pratiques agricoles et forestières ont de fortes répercussions sur la conservation et l'évolution des milieux naturels dans le Cantal.

Les forêts sont le refuge de nombreuses espèces animales, et comportent parfois une flore rare. Des pratiques de gestion forestière trop homogénéisantes (élimination d'arbres morts, de clairières, de mares...) peuvent réduire fortement la biodiversité et des aménagements inconsidérés mettre à mal des milieux rares.

Le maintien des pratiques pastorales en estive permet de conserver des milieux ouverts. Le bon entretien des herbages et la conservation d'un maillage de haies maintiennent aussi dans de nombreux secteurs, des prairies naturelles d'une grande diversité floristique.

A contrario des apports d'engrais trop importants et des travaux d'aménagement (drainage, piste...) modifient ponctuellement les conditions de milieu (type de sol, qualité de l'eau, topographie, hydromorphie...). Les conséquences sur les espèces végétales et animales sont souvent irréversibles : perte de la diversité végétale, dérangement et modification des habitats pour la faune, raréfaction d'insectes pollinisateurs.

Industrie

Les activités industrielles dans le Cantal n'ont pas de conséquences manifestes sur les milieux naturels si ce n'est dans des secteurs très localisés, comme à proximité d'activités d'extraction (carrières).

Les carrières sont des lieux perturbés où la végétation comme les animaux sont dérangés.



Les troupeaux en estives sont souvent composés de vaches Salers et Aubrac.



Une gestion forestière adaptée et des pratiques agricoles respectueuses permettent le maintien d'une grande diversité des milieux naturels.

Zones humides en voie de disparition

Au fil du temps, de nombreuses zones humides considérées comme banales ont fait l'objet de drainage ; la Châtaigneraie en est un exemple.

La disparition progressive de ces éponges naturelles, est une perte irréversible de la capacité à stocker de l'eau... Les récentes sécheresses sont là pour nous rappeler la nécessité de préserver ces milieux qui permettent de maintenir du pâturage (abreuvement, production végétale).



Les activités

Activités domestiques

L'entretien des espaces extérieurs autour du bâti permet de maintenir une faune et une flore intéressantes dans les jardins, les vergers, sur les terrasses... sous réserve d'un usage limité des produits de traitement.

Par ailleurs, la généralisation des haies de thuyas ou d'autres essences introduites autour

des maisons et des jardins contribue à un appauvrissement de la biodiversité au détriment des espèces locales comme le houx, l'aubépine, l'érable champêtre, le frêne... L'introduction d'espèces étrangères, végétales et aussi animales, peut avoir de fortes conséquences (concurrence et disparition des espèces locales) !

Les décharges d'ordures ménagères peuvent aussi occasionner des désordres écologiques comme leur invasion par les rats.

Il est nécessaire que les dépôts d'ordures (sauvages, autorisés...) se mettent en conformité avec les réglementations.

Chacun d'entre nous a souvent peu conscience de l'impact des essences choisies pour les haies de clôture de son jardin ; si des essences variées et locales sont utilisées, elles résistent mieux aux fluctuations climatiques, aux attaques parasitaires et constituent un meilleur refuge pour les petits animaux.



Loisirs - tourisme

La fréquentation touristique hivernale et surtout estivale dans le massif (randonnée motorisée 4x4, moto verte... hors des voies de circulation), perturbe les milieux naturels les plus recherchés ; les autres sites sont eux moins perturbés.

Les milieux naturels peuvent être modifiés localement, aux endroits les plus accessibles (col de montagne, panoramas en bords de route...) et sur les sites les plus connus (Pas de Peyrol, station du Lioran...). Un piétinement répété engendre une érosion des sols et la disparition de la couverture végétale ; une fréquentation importante de randonneurs peut aussi déranger la faune (les mouflons surtout) et les plantes les plus spectaculaires sont souvent cueillies...

Les prélèvements d'animaux pour la pêche ou la chasse sont eux gérés et réglementés.

Enfin la flore et la faune doivent faire l'objet d'attentions particulières dans les activités de découverte : observation des oiseaux migrateurs à Prat de Bouc, écoute du brame du cerf dans les Monts du Cantal, recherche des lieux à orchidées dans le bassin de Maurs...

Les sommets cantaliens se prêtent à l'observation des milieux naturels car les sentiers de randonnée serpentent presque partout sur les crêtes du massif et parce qu'ils recèlent une variété qui attire toujours les novices comme les naturalistes.



Eau

Quelques repères

Il pleut beaucoup dans le Cantal, mais où va l'eau ?

Le relief cantalien, notamment dans sa partie centrale, constitue une barrière majeure pour les nuages venant de l'Atlantique. Il en résulte une pluviométrie plus importante sur la partie ouest du Cantal, et de fortes précipitations de pluie et de neige sur les sommets (jusqu'à 2 200 mm/an en moyenne au centre du massif).

L'inégalité dans les précipitations se retrouve également dans le comportement des roches et du relief vis à vis de l'eau. Selon les régions, le régime des cours d'eau peut varier, les capacités d'infiltration ou de rétention différent.

A altitude égale, il pleut deux fois moins sur la Planèze de Saint-Flour que sur celle de Salers.

Pour connaître, par téléphone les pluies prévues à 7 jours, composer le 3250

Dans les basaltes et les autres roches volcaniques du massif, des planèzes ou de l'Aubrac, mais également dans les granites et les micaschistes de la Châtaigneraie, de l'Artense ou de la Margeride, l'eau pénètre rapidement à la faveur des fracturations ; c'est une perméabilité dite en grand, et seuls les fonds de vallées du massif cantalien comblés de sables et d'alluvions, échappent à cette règle. Cette caractéristique qui concerne la majorité du département explique en partie les étiages sévères constatés malgré de fortes pluies.



Le département bénéficie d'une grande diversité dans les écosystèmes aquatiques : plus de 6 000 km de ruisseaux et de rivières ; plus de 100 tourbières ou zones humides supérieures à 1 ha (Planèze de St Flour, Artense, Aubrac...) ; une dizaine de nappes alluviales des vallées de la Jordanne, de la Cère, de la Maronne, de la Santoire, etc ; des eaux de profondeur qui parfois ressurgissent à des températures élevées comme à Chaudes-Aigues.

Partout l'eau est présente, sous des formes différentes (ruisseaux, rivières, zones humides, lacs...).

Guide de l'environnement du Cantal



Description des milieux liés à l'eau

Rivières

Le Cantal se partage en 2 grands bassins : Adour-Garonne avec les sous-bassins de la Dordogne et du Lot ; et Loire-Bretagne avec l'Alagnon, affluent de l'Allier.

Ces rivières présentent une grande diversité : cours tumultueux au pied du Massif (Jordanne, Epie, Mars, Lagnon...) ; cours plus lents de l'Impradine et de la Santoire ou des rivières sur les Planèzes ; grands cours d'eau comme la Dordogne, la Truyère, ou le Lot.



L'eau des rivières est globalement de bonne qualité ; cependant les rejets domestiques (lorsque les systèmes d'assainissement fonctionnent mal ou sont inexistantes), les apports organiques des industries notamment agro-alimentaires, ou les épandages agricoles en bordure de cours d'eau peuvent altérer localement cette qualité. Ces déséquilibres se traduisent alors par des taux plus élevés de nitrates, de phosphates, de nitrites, et le plus souvent par une dégradation bactériologique et une modification de la communauté biologique (invertébrés, poissons).

Rivières et ruisseaux sont parmi les milieux naturels les plus riches du Cantal. Ils hébergent des espèces animales prestigieuses associées à la bonne qualité des eaux : salmonidés, loutre, cincle plongeur, écrevisse à pattes blanches, moule perlière, larves d'insectes... Les cours d'eau sont tous classés en première catégorie piscicole exceptions faites des grandes retenues riches en carassiers et cyprinidés.

Dans la partie amont des bassins, la truite fario domine, accompagnée par le vairon, le goujon, la loche franche, le chabot... Un autre salmonidé, l'ombre, est lui présent dans la Cère, la Jordanne, la Santoire, et de façon naturelle dans l'Alagnon.



1. En amont, les reliefs marqués, les nombreux ressauts donnent aux eaux capricieuses une forte oxygénation, de l'ordre de 10 mg/l, qui associée à des températures fraîches favorise la richesse biologique et renforce les capacités d'autoépuration.

2. Plus en aval, lorsque la vitesse du courant est plus lente, et que la végétation des berges est rare (Ander par exemple), les eaux se réchauffent et sont plus vulnérables.



Le rôle important des ripisylves

En bordure des rivières, arbres et arbustes (ripisylve) permettent de stabiliser les berges, d'abriter la faune et de lui apporter l'ombre nécessaire. Cette végétation constitue également une barrière efficace vis-à-vis des apports latéraux, par ruissellement et lessivage des sols. A ce titre, un entretien régulier et approprié se révèle nécessaire, contribuant également à la valorisation paysagère.



Les troncs d'arbres morts tombés dans le cours d'eau constituent des seuils naturels, favorisant la formation de mouilles. Cependant une accumulation trop importante peut entraîner des conséquences sur l'hydraulique et causer des problèmes lorsqu'il y a en aval des enjeux sécuritaires.

Plaines alluviales et inondations

Sables et galets sur plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur permettent en profondeur une bonne réserve d'eau en relation avec la rivière. Ces ressources sont sollicitées pour l'alimentation des populations en eau potable (Jordanne, Cère, Maronne...). En période de très fortes pluies ; la nappe gorgée, saturée d'eau, se répand sur les terres proches de la rivière, qui constituent ce qu'on appelle le lit majeur, le lit mineur étant le cours "normal" de la rivière.



La Cère, au niveau de Yolet, est une bonne illustration de la dynamique d'une rivière et de l'importance de son lit majeur.

Paysages liés à l'eau

Au cours des millénaires, l'érosion, différente selon la dureté des roches, nous a fourni au pied des roches basaltiques, des sites magnifiques : cascades de Faillitoux, de Salins, de Sailhant... Torrents, méandres, végétation des berges... contribuent également à la qualité des paysages cantaliens.



Cascade de Faillitoux, vallée de la Cère.

Zones humides

A la faveur de cuvettes topographiques, aux abords immédiats de certains cours d'eau sur sols imperméables, l'engorgement en eau est fréquent. Le caractère hydromorphe de ces sols favorise le développement d'une végétation au vert soutenu qui permet de les identifier dans le paysage (Margeride, Aubrac, Artense, Planèze de Saint-Flour...). On regroupe ces milieux sous un terme général de zones humides.

Jouant un rôle important dans l'hydraulique des cours d'eau, ces milieux abritent une flore et une faune riches et variées ; ce sont souvent des aires d'abri et de nourrissage pour les oiseaux, et aussi des étapes pour les oiseaux migrateurs.

Le régime océanique des rivières explique une baisse des débits en été, aggravée sur certains cours d'eau par l'augmentation des consommations liées au tourisme. Les zones humides permettent de restituer de l'eau aux rivières surtout l'été, et ainsi d'atténuer les étiages sévères ; leur préservation est vraiment nécessaire, d'autant plus dans les secteurs dits "têtes de bassin" (Artense, Aubrac, Monts du Cantal).



Des secteurs entiers de sourcins alimentent un chevelu de ruisselets, qui se déversent dans les affluents (plateau de Trizac au dessus de la vallée du Mars).



Différentes zones humides

Prairies humides et marais



La présence quasi-permanente d'eau peut donner naissance à des marais où se mélangent de façon complexe des éléments sédimentaires minéraux et organiques (comme dans le marais de Saint-Paul-des-Landes).

Même si elles n'offrent pas des végétations remarquables, leur rôle de régulation des régimes des cours d'eau (limitations des crues, soutien des étiages) doit nous conduire à mieux les prendre en compte. En effet nombreuses sont détruites par drainage ou aménagement.

Tourbières



Tourbière de La Pignole, Artense.

Sur les Monts du Cantal (plateau de Chastel de Murat), la Planèze de Saint-Flour, l'Artense, et l'Aubrac, l'accumulation d'eau depuis la fin des glaciations a permis l'installation progressive dans des dépressions de zones humides appelées tourbières.

Les eaux acides, piégées, ont permis le développement de mousses particulières (sphaignes) qui ne pouvant se décomposer complètement, se sont accumulées avec d'autres végétaux pour former la tourbe sur des épaisseurs pouvant atteindre 8 à 10 m.

Les tourbières du Cantal révèlent de nombreux intérêts : biologique, hydraulique, historique, économique... La Pignole, Brujaleine, Landeyrat la narse de Lascols... en sont de beaux exemples...



Lac des Cascades, vallée du Claux.

Grands barrages

De fortes précipitations et le relief encaissé créent des conditions favorables à l'installation de grands barrages pour la production d'électricité.



La plus connue des retenues de grands barrages est sans doute celle de Grandval, surplombée par le viaduc de Garabit.

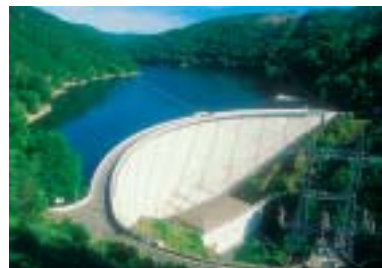
Plans d'eau et lacs de retenue

Plus de 500 plans d'eau ponctuent le territoire. Très peu sont d'origine naturelle, la plupart ont été créés à des fins agricoles ou industrielles, ou aménagés pour la chasse, la pêche ou la baignade. Les plus importants en surface et en volume, sont les lacs de grands barrages (E.D.F. ...) comme Garabit-Grandval, Enchanet, Saint-Etienne-Cantalès, Bort-les-Orgues, Lanau...

Les retenues modifient le fonctionnement des rivières par élévation de la température entre autres et sont sujettes à eutrophisation, c'est-à-dire au développement excessif d'algues surtout lorsque les apports en phosphore et en nitrates issus de l'amont sont importants. Cette quantité de végétaux s'accumule en profondeur et se décompose mal, des phénomènes de fermentation peuvent apparaître dans les couches profondes (formation de méthane et d'ammoniaque nocifs pour la vie aquatique).



Retenue de microcentrale, Vèze



Barrage d'Enchanet



Phénomène d'eutrophisation

Les eaux souterraines

L'importance, la qualité, la vulnérabilité des aquifères sont étroitement liées au contexte géologique. Celui-ci est en grande majorité constitué de roches fissurées et fracturées (roches volcaniques du Massif, granites de la Margeride, micaschistes de la Châtaigneraie et de l'Artense...).

Mis à part les fonds de vallées (Maronne, Santoire, Cère, Jordanne...) riches en sables et galets alluvionnaires, la capacité de rétention en eau des sols est généralement faible, ce qui se traduit par des aquifères peu productifs en surface, de faibles dimensions et sensibles aux étages et aux pollutions.

C'est pour cette raison que l'on retrouve dans le département une multitude de sources caractérisées par des débits inégaux, des répercussions rapides des variations de pluviométrie. Pourtant, sous les épaisseurs basaltiques de la Planèze de Saint-Flour, certains aquifères plus profonds peuvent se révéler très productifs (forages de Coltines).

Cette dispersion de la ressource et la complexité des comportements des roches vis-à-vis de l'eau (nature, fracturation) sont autant d'éléments qui expliquent la mauvaise connaissance des aquifères. La gestion en est d'autant plus délicate.

A la faveur de grandes fracturations dans la roche, les eaux après passage en profondeur peuvent ressortir en surface. Elles sont alors fortement chargées en sels minéraux après contact avec les roches et peuvent parfois, lorsque leur origine est très profonde et la remontée rapide, émerger à des températures élevées (Chaudes-Aigues, 82°C).



Les terrains volcaniques fissurés présentent une perméabilité dite en grand où les eaux pénètrent rapidement et en profondeur.



Eaux de profondeur - Source du Par, Chaudes-Aigues.

Eaux minérales et thermalisme

Plus de 30 sources minérales et thermales captées sont répertoriées dans le département du Cantal. Une autorisation d'exploitation ministérielle a été accordée à 11 d'entre elles entre 1847 et 1936 (Teissières-les-Bouliès, Canines ou Curadit). Seules 6 eaux minérales furent embouteillées avec plus ou moins de succès (Vic-sur-Cère, Coren-les-Eaux...). De nos jours, une source à Teissières-les-Bouliès est exploitée, les autres faisant partie de notre patrimoine.



Les activités

Agriculture - forêt

Le Cantal avec une agriculture plutôt extensive, reste à l'écart des grandes pollutions chroniques que connaissent d'autres départements (nitrates, phytosanitaires...). Mais comme les autres activités, l'agriculture peut perturber l'équilibre des écosystèmes aquatiques.

S'ils sont mal maîtrisés, les épandages de déjections et d'effluents peuvent entraîner par ruissellement un apport dans les cours d'eau de matières organiques et de nitrates par voie de décomposition, ainsi que des germes pathogènes pouvant altérer la qualité de l'eau.

La fréquentation des troupeaux à proximité de captages pour l'eau d'alimentation, mal protégés, ou dans les petits cours d'eau, peut aussi avoir un impact sur la qualité des eaux. Un effort doit être engagé pour mieux prendre en compte la sensibilité des captages dans un département où l'eau distribuée se révèle parfois de qualité bactériologique médiocre.

L'irrigation reste quant à elle très marginale dans le Cantal, et sans effet marquant sur les débits des rivières.

L'exploitation forestière, par le passage d'engin dans les cours d'eau et le ravinement des chemins d'exploitation, peut altérer temporairement la qualité des milieux aquatiques et mettre à mal certaines espèces.

Pratiques agricoles en bord de rivière

En raison des risques de pollution par écoulement, l'épandage agricole de fumiers et de lisiers est réglementé (interdiction des lisiers en période de gel et de neige, interdiction dans les zones de forte pente). Des distances réglementaires par rapport aux cours d'eau, aux puits, aux forages, aux zones de baignade, fixent les modalités d'épandage.

Industrie

L'agroalimentaire et la production d'hydroélectricité sont les deux activités industrielles les plus utilisatrices d'eau. Le prélèvement d'eau par les laiteries et les fromageries représente plus de 60% de la consommation industrielle et plus de 50% des rejets à traiter.

Les rejets dans le milieu naturel apportent, malgré un traitement, des matières organiques et du phosphore à l'origine du développement des algues. Cependant des efforts dans les processus de fabrication menés depuis quelques années ont permis de diminuer les impacts sur les rivières.

Quant à la production hydraulique, elle mobilise en périphérie du massif, de grosses masses d'eau sujettes à eutrophisation (grands barrages E.D.F. de Saint-Etienne-Cantalès, Bort-les-Orgues, Truyère...). Des équipements plus modestes, les microcentrales, ne sont pas non plus sans effet sur le fonctionnement des écosystèmes aquatiques : obstacles à la circulation des poissons, modification des substrats, accélération des vitesses du courant en aval, forte diminution des débits dans les tronçons dérivés... Dans tous les barrages se pose également le problème de l'accumulation des sédiments voire des nutriments et donc celui de la vidange.

Activités domestiques

La faiblesse et la sensibilité des ressources obligent à multiplier les points de prélèvement pour l'alimentation en eau potable (plus de 900 captages). Cette organisation dispersée et fragile impose une grande vigilance dans la gestion des ouvrages (captage-distribution) (notamment pour l'aspect bactériologique) et une meilleure qualité des captages.

Exigeants quant à leurs besoins quantitatifs et qualitatifs, les communes, les habitants devront l'être également sur l'efficacité de l'assainissement, garant d'une bonne qualité des milieux récepteurs, et des rivières en particulier.

Le rendement des stations d'épuration est perfectible. Une meilleure organisation doit être recherchée pour l'élimination des matières de vidange de l'assainissement autonome.

Loisirs - tourisme

La présence d'eau sous ses différentes formes (sources minérales, rivières poissonneuses, grandes retenues...) contribue fortement à l'image d'un département reconnu pour ses paysages verdoyants.

La pêche est praticable librement, dans le respect de la réglementation, dans quasiment toutes les rivières. De nombreux lacs sont empoisonnés. Ces lieux de pêche attirent de nombreux touristes, qui y viennent pour la bonne qualité des eaux et la richesse piscicole. Ils trouvent à la fois des espèces d'eaux vives (truite fario...) dans les torrents et les rivières, et des carnassiers ou poissons blancs dans les grandes retenues.

La baignade fait aussi partie des activités prisées des touristes qui apprécient les grandes retenues ou les lacs aménagés (lacs de l'Artense). Elle s'accompagne généralement d'autres activités nautiques (voile etc).

Val Saint-Jean, Mauriac.

Méandres de la Santoire



La présence des animaux dans les zones humides dégrade la qualité de l'eau et l'état physique des berges (piétinement).

L'habitat rural diffus dans le département oblige à trouver des solutions d'assainissement autonome qui soient adaptées à cette gestion dispersée et aux conditions de milieu variés (pente, sols imperméables...).

Qu'est-ce qu'un enjeu environnemental ?

Un enjeu environnemental "désigne la valeur prise par un usage, une fonction, un territoire ou un milieu naturel au regard de préoccupations écologiques, patrimoniales, paysagères, sociologiques, voire de conditions sanitaires ou de qualité de vie", selon le Dictionnaire simplifié du développement durable (de l'association ADOME, initiatrice du projet Planetecologie ; janvier 2003).

enjeux environnementaux et orientations d'actions



▶ Améliorer la concertation d'acteurs

vis à vis de la multiplicité des usages et des procédures

◆ démarches territoriales envisagées

Exemples d'actions

- Les Comités de Rivière sont des instances de concertation de 50 à 100 acteurs (propriétaires, riverains, administrations, collectivités, usagers, chambres consulaires, associations...), qui suivent et animent la réalisation de chacun des Contrats de Rivière Alagnon, Cère, Haute-Dordogne et Célé.
- Sur chaque site d'intérêt européen Natura 2000, un Comité de Pilotage local sous la présidence du Préfet du Cantal, examine et valide les mesures de protection et de gestion proposées ; il est composé de personnes morales mandatées (administrations, établissements publics, collectivités, socio-professionnels...), des usagers (sportifs, pêcheurs, promeneurs...) et d'experts scientifiques ou techniques.
- La concertation de tous les acteurs fut nécessaire aussi lors de la réalisation de la Charte paysagère sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac en 2003 (professionnels, usagers, administrations, associations...).

▶ Communiquer sur l'environnement et ses enjeux

◆ informations des différents acteurs et du grand public

Exemple d'action

- Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute-Auvergne participe ou organise des actions d'informations sur l'environnement : observation du patrimoine naturel, débats publics prévus avec les Agences de l'Eau sur les enjeux de l'eau, formations de commission communale pour l'aménagement foncier... Grâce au soutien des collectivités et des administrations partenaires, il a mis en place depuis 1996 un Centre de Ressources et d'Informations sur l'environnement ouvert à tous les publics.

◆ sensibilisation sur l'environnement, comme atout de développement

Exemple d'action

- La Charte Départementale pour l'Environnement signée en 1995 par le Conseil Général et l'Etat, constitue un cadre de référence pour une stratégie de développement ; un des objectifs poursuivis est d'"intégrer dans une approche globale les préoccupations d'environnement, afin qu'elles deviennent un véritable facteur de développement durable".

▶ Affirmer l'importance des paysages identitaires

◆ conservation des paysages d'estives et valorisation des sites emblématiques

Exemple d'action

- L'Opération Grand Site national (OGS Puy Mary-Volcan du Cantal) en place depuis 1999, rentre dans une phase opérationnelle ; le syndicat mixte qui gère le projet, composé du Conseil Général, du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, et des 13 communes de la montagne cantalienne, lance en 2005 les travaux d'une maison de site au Pas de Peyrol, la mise en place d'un réseau d'accueil et d'interprétation à Diègne, à Mandailles, au Falgoux... et poursuit l'entretien et l'aménagement de 350 kilomètres de sentiers de randonnée dans le massif...

◆ restauration et entretien des éléments du paysage (patrimoine bâti, haies ...)

Exemple d'action

- Le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Auvergne anime depuis 1995 une mission Haie chargée de conseiller et d'aider les particuliers et les agriculteurs à la plantation et l'entretien de haies.

▶ Lutter contre la déprise agricole

◆ maintien de l'ouverture des milieux dans certains secteurs (agricoles, touristiques...)

Exemple d'action

- Ponctuellement des actions sur le foncier et sous forme contractuelle avec des agriculteurs (Contrat d'Agriculture Durable) permettraient sans doute de maintenir une activité agricole suffisante pour freiner l'enfrichement de certains secteurs.

▶ Gérer les espaces péri-urbains

◆ maîtrise des extensions de zones (pavillonnaires, commerciales, artisanales, industrielles) et des constructions en espace rural

Exemple d'action

- Le Schéma de Cohérence Territoriale en cours en 2005 sur la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, présentera un zonage de l'espace, support d'orientations pour la réalisation des



documents d'urbanisme des communes ; s'appuyant sur la charte paysagère déjà réalisée, il permettra une meilleure prise en compte des paysages.

◆ amélioration de l'image des activités agricoles

Exemple d'action

- L'Association des Fromages d'Auvergne a fait un effort particulier en 2004 pour valoriser d'un point de vue paysager et environnemental les étapes de la Route des Fromages ; un diagnostic de chaque site de vente (exploitation agricole ou laiterie) a proposé des améliorations des abords des fermes, de l'aspect des bâtiments et de la signalétique.

◆ gestion de l'affichage et de la publicité, et valorisation des entrées de ville

Exemples d'actions

- Pour permettre une meilleure insertion des panneaux en milieu urbain, l'affichage et la publicité sont réglementés localement à Aurillac et Arpajon-sur-Cère depuis 2004 dans une Zone de Publicité Restreinte.
- La région de Saint-Flour est elle engagée depuis 1992 dans une politique paysagère qui planifie les actions (réhabilitation du site, valorisation des approches de la ville depuis l'axe autoroutier A75, aménagement cohérent des zones d'activités aux entrées de Saint-Flour) et programme les documents d'urbanisme correspondants.

▶ Mieux intégrer les infrastructures et les équipements

◆ développement de l'enfouissement des réseaux (électriques, téléphoniques)

Exemple d'action

- De nombreuses "Opérations Cœur de Village" proposées par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement et soutenues par le Conseil Général, ont permis depuis quelques années de réhabiliter et de valoriser des centres-bourgs. Une des actions préconisées est notamment l'enfouissement des réseaux aériens.

◆ intégration des équipements routiers

Exemple d'action

- Afin de mieux traiter les délaisés de route, de régler les problèmes de remblais-déblais, de proposer du mobilier routier adapté (rambarde...), le Conseil Général s'est engagé depuis 2000 dans un schéma directeur pour améliorer l'aspect paysager des routes d'accès au Puy Mary.

◆ insertion paysagère des bâtiments et des équipements

Exemples d'actions

- Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement et le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne animent des missions de conseil auprès des agriculteurs afin de mieux implanter et intégrer les bâtiments agricoles dans le paysage.

- Les services de l'Etat ont proposé des orientations majeures pour le département en matière d'implantation de fermes éoliennes au travers d'un atlas départemental éolien en 2004.

Maintenir la biodiversité (richesse des milieux et des espèces)

◆ mise en place et gestion d'un réseau d'espaces naturels

Exemple d'action

• En 1995, le Conseil Général met en place une politique d'Espaces Naturels Sensibles afin de gérer et valoriser le patrimoine naturel du département (sa diversité et sa richesse en milieux naturels), et de favoriser sa découverte pour l'image du Cantal et son développement touristique ; en s'appuyant entre autres sur les compétences du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, un soutien aux projets est actuellement en cours sur plusieurs zones humides, des forêts, des cascades, des cirques de montagne...

◆ développement d'une gestion durable de l'agriculture et de la forêt

Exemples d'actions

• Afin de minimiser les impacts écologiques et paysagers en aménagement foncier, des études préalables et détaillées en environnement sont réalisées sur le terrain ; ce fut le cas à Neuvéglise (réseau de haies, enjeux liés à l'eau...). En parallèle, des "bourses aux arbres" se déroulent avec pour objectif de limiter les coupes d'arbres intempestives lors des échanges de parcelles agricoles (Narnhac et Vabres en 2004).

◆ maintien d'espèces considérées comme rares



Exemple d'action

• Natura 2000 est un projet européen pour constituer un réseau de sites abritant des habitats d'espèces animales et végétales devenues rares ou menacées ; actuellement 28 zones sont proposées avec des sites emblématiques comme le Massif Cantalien où on trouve la ligulaire de Sibérie, une espèce végétale rare et menacée, ainsi que deux oiseaux protégés, l'alouette lulu et le hibou grand duc.

◆ dégradation des milieux et des espèces sensibles

Exemple d'action

• Dans les zones dites sensibles du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, la circulation des véhicules motorisés (4x4, "quad", moto-neige...) est réglementée par des arrêtés municipaux depuis 1993 afin de respecter les milieux naturels, les sols, la tranquillité de la faune et le travail des agriculteurs.

◆ sensibilisation aux conséquences de l'introduction d'espèces étrangères invasives

Exemples d'actions

• Des articles sur la pêche dans la presse écrite où sont cités les professionnels du Conseil Supérieur de la Pêche, insistent de temps à temps sur l'introduction clandestine et illégale dans les ruisseaux d'espèces nuisibles comme l'écrevisse américaine.

• D'autre part, le Guide sur les haies dans le Cantal démontre l'intérêt de favoriser la plantation d'"essences champêtres locales", mieux adaptées aux conditions de sols et de climat, et qui constituent la base solide de la composition d'une haie.

Préserver les zones humides

◆ connaissance de leur répartition

Exemple d'action

• Un Atlas des zones humides du Cantal est en cours de réalisation à l'initiative de la Direction Départementale de l'Agriculture depuis 1999 ; un inventaire exhaustif et détaillé couvre déjà 34 % du territoire.

◆ pratiques agricoles adaptées

Exemple d'action

• Deux Opérations Locales Agro-environnementales sur les Tourbières du Nord Cantal et la Planèze de Saint-Flour, ont été pilotées par l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles et la Chambre d'Agriculture entre 1996 et 2003. Sur la Planèze, les agriculteurs ont répondu favorablement pour adapter leurs pratiques agricoles (dates de fauche, pâturage, fertilisation minérale limitée) favorisant l'accueil et la reproduction des oiseaux.

◆ aménagements spécifiques

Exemple d'action

• La réalisation d'abreuvoirs pour le bétail est soutenue financièrement dans le cadre du Contrat de Rivière Célé animé par l'Association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot. Ces aménagements réduiront la perturbation des ruisseaux et des zones humides évitant ainsi la dégradation de la qualité de l'eau sollicitée pour l'alimentation des animaux et de la population ou la baignade.

Protéger et valoriser la ressource en eau (cours d'eau, lacs et nappes)

◆ amélioration du fonctionnement de l'assainissement collectif

Exemple d'action

• Le Conseil Général anime une Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE), qui suit les ouvrages liés à l'eau et accompagne les élus du département sur l'assainissement et l'alimentation en eau potable.

◆ lutte contre les pollutions diffuses

Exemple d'action

• Les collectivités sont dans l'obligation de mettre en place avant 2006, un service d'aide aux particuliers pour le bon fonctionnement de l'assainissement autonome (SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif). En 2005, un SPANC est opérationnel sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et un autre.

◆ valorisation du potentiel halieutique

Exemple d'action

• L'activité de pêche est gérée et favorisée par les Associations Agrées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, regroupées au sein de la Fédération départementale. Sa promotion est aussi assurée par l'association Cantal Pêche, le Comité

Départemental du Tourisme, et des professionnels qui développent des équipements attractifs (pêche à la mouche sur des parcours comme à Ségur-les-Villas et Jussac, sur le Lac des Graves et le Lac des Estives).



Améliorer en qualité et en quantité l'alimentation en eau potable

◆ connaissance de la ressource

Exemple d'action

• Comme dans le secteur de la Maronne ou en Châtaigneraie, une opération "Objectif Eau Pure" a eu lieu en 2000 sur 7 communes de la Planèze St-Flour ; elle a permis un diagnostic complet de la trentaine d'ouvrages utilisés pour l'alimentation en eau potable (campagne de mesures de débits, mesures physicochimiques) et d'aider la collectivité à mettre en conformité ses captages.

◆ proposition de gestion globale de la ressource

Exemple d'action

• Suite à la révision du Schéma d'Alimentation en Eau Potable par le Conseil Général en 2005, des programmes locaux d'amélioration de la gestion de l'A.E.P sont mis en oeuvre dans le cadre d'un "Défi Territorial".

Guide de l'environnement du Cantal



enjeux environnementaux et orientations d'actions

les principaux Acteurs en environnement

Services de l'Etat

- ◆ **Préfecture du Cantal**
mise en oeuvre des politiques de l'Etat, coordination des activités environnementales dans la Mission Inter-Services Environnement
Cours Monthyon - BP 529 - 15005 AURILLAC Cedex
04 71 46 23 00
- ◆ **Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)**
police de l'eau, de la chasse et la pêche, protection- gestion et inventaire des milieux, de la faune et de la flore
24, rue du 139^{ème} RI - 15012 AURILLAC Cedex
04 71 43 46 00
- ◆ **Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)**
police sanitaire des eaux d'alimentation et des baignades
1, rue du Rieu - 15000 AURILLAC
04 71 46 83 00
- ◆ **Direction Départementale de l'Equipement (DDE)**
urbanisme, habitat, aménagement du territoire, risques naturels et transports
22, rue du 139^{ème} RI - BP 539 - 15005 AURILLAC Cedex
04 71 45 53 00
- ◆ **Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV)**
installations classées agricoles et agroalimentaires
10, place du Champ de Foire - BP 507 - 15005 AURILLAC Cedex
04 71 43 40 80
- ◆ **Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)**
milieux naturels, faune, flore, sites classés
65, boulevard François Mitterrand - BP163
63004 CLERMONT-FERRAND Cedex 1
04 73 34 46 80
- ◆ **Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)**
étude, promotion, conservation du patrimoine
Hôtel de Chazerat - 4, rue Pascal
63010 CLERMONT-FERRAND Cedex 1
04 73 41 27 00

- ◆ **Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)**
déchets industriels, carrières, installations classées
15, boulevard du Valenc - 15000 AURILLAC
04 71 43 40 80
- ◆ **Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP)**
architecture, patrimoine, espaces protégés, conservation des monuments historiques
11, rue Emile Duclaux - 15005 AURILLAC Cedex
04 71 45 59 10

Etablissements publics

- ◆ **Agences de l'Eau**
soutien technique pour la gestion de l'eau, soutiens financiers des projets d'aménagements des rivières, d'amélioration de la ressource en eau et de lutte contre les pollutions.
Adour-Garonne Délégation de Brive
94, rue du Grand Prat
19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE 05 55 88 02 00
Loire-Bretagne Délégation de Clermont-Ferrand
Centre Onslow - 12, avenue Marx Dormoy
63058 CLERMONT-FERRAND Cedex 1 04 73 17 07 10
- ◆ **Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)**
soutien à la gestion de la forêt privée, mission haies
Maison de la Forêt privée - 39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC 04 71 63 40 56
- ◆ **Chambre d'Agriculture**
appui au développement agricole et rural
26, rue du 139^{ème} RI - BP 239 - 15002 AURILLAC Cedex
04 71 45 55 00
- ◆ **Chambre de Commerce et d'Industrie**
appui au développement commercial et industriel
44, boulevard du Pont Rouge - 15013 AURILLAC Cedex
04 71 45 40 40
- ◆ **Chambre de Métiers et de l'Artisanat**
appui au développement des entreprises artisanales
45, av. de la République - 15000 AURILLAC
04 71 45 65 00

CONTACTS

- ◆ **Conseil d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)**
conseils, sensibilisations, promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, mission bâtiment agricole
20, rue Guy de Veyre - 15000 AURILLAC 04 71 48 50 22
- ◆ **Conseil Supérieur de la Pêche (CSP)**
protection des milieux aquatiques, appuis techniques
14 allée du Valenc - 15000 AURILLAC 04 71 43 26 72
- ◆ **Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)**
surveillance de la faune sauvage
15, allée Georges Pompidou - 15000 AURILLAC
04 71 64 59 69
- ◆ **Office National des Forêts (ONF)**
gestion des forêts publiques
98 rue Léon Blum - 15000 AURILLAC
04 71 64 27 51

Collectivités et leurs établissements de coopération

- ◆ **Communautés de Communes et d'Agglomération**
www.cantalexansion.fr
Rubrique Vie pratique puis Communes
- ◆ **Conseil Général**
gestion et valorisation de l'environnement, espaces naturels sensibles, Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau
Hôtel du Département - 28, avenue Gambetta
15 015 AURILLAC Cedex
04 71 46 20 20
- ◆ **Conseil Régional**
environnement, paysages, énergie
Hôtel de la Région - 13-15, avenue de Fontmaure
BP 60, 63402 CHAMALIERES Cedex
04 73 31 85 85
- ◆ **Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC)**
connaissance de la flore sauvage
43230 CHAVANIC LAFAYETTE
04 71 77 55 65

- ◆ **Entente interdépartementale du bassin du Lot**
gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques
111, bld Gambetta - 46000 CAHORS 05 65 53 99 38
- ◆ **EPIDOR (Etablissement Public Interdépartemental Dordogne)**
gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques, animation des contrats de rivière Cère et Haute-Dordogne
BP 22, Place Gambetta - 15200 MAURIAC
04 71 68 01 94
- ◆ **Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA)**
patrimoine, paysages, cadre de vie, développement économique, accueil
Château de Montlosier - 63970 AYDAT
04 71 48 68 68
Antenne d'Aurillac - Château Saint-Etienne - 15000 AURILLAC
04 71 48 68 68

- ◆ **Syndicat Mixte Interdépartemental de Gestion Intégrée de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL)**
gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques, animation du contrat de la rivière Alagnon
47 rue Jean Lépine - 15500 MASSIAC
04 71 23 07 11
- ◆ **Syndicat Mixte du Puy Mary**
animation de l'Opération Grand Site national sur le Massif du Puy Mary - Volcan du Cantal
1, rue de l'Olmet - 15000 AURILLAC 04 71 43 14 31

Associations

- ◆ **Association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot (AAVL)**
animation du contrat de rivière Célé
12, avenue Fernand Pezet - 46100 FIGEAC
05 65 34 24 16
- ◆ **Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA)**
instructions techniques des Contrats d'Agriculture Durable
26, rue du 139^{ème} RI - BP 239 - 15002 AURILLAC Cedex
04 71 45 56 00

Associations (suite)

◆ **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute-Auvergne (CPIE)**

sensibilisation, formations et études en environnement,
centre de ressources

Château Saint-Etienne - 15000 AURILLAC

04 71 48 49 09

◆ **Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA)**

connaissance et la gestion des milieux naturels

Moulin de la Croute - Rue Léon Versepey - 63200 RIOM

04 73 63 18 27

◆ **Fédération du Cantal pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**

mise en valeur du domaine piscicole,
protection des milieux aquatiques

14, allée du Valenc - 15000 AURILLAC

04 71 48 19 25

◆ **Fédération des Chasseurs**

mise en valeur du patrimoine cynégétique, protection
et gestion de la faune sauvage

14, allée du Valenc - 15000 AURILLAC

04 71 48 62 66

◆ **Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE)**

association agréée pour la défense de la nature
et de l'environnement

1 bis, rue Frédéric Brunmuro -, 63122 CEYRAT

04 73 61 47 49



Références

- **Atlas Cantal (2002)** Conseil Général
- **Atlas départemental (2004)** DDAF et DDE
- **Atlas des ZNIEFF (1998)** Observatoire du Patrimoine Naturel d'Auvergne
- **Charte départementale pour l'Environnement (1995)**
Préfecture et Conseil Général
- **Haies** CRPF
- **Inventaire paysager du département du Cantal (1998)**
DIREN
- **L'eau dans le Cantal (1997)** CPIE de Haute-Auvergne
- **Natura2000 en Auvergne (2003)** DIREN
- **Plan Départemental pour les Zones Humides du Cantal (2005)**
Conseil Général et Préfecture
- **Recueil départemental de recommandations architecturales et paysagères, et plaquettes thématiques (1999)**
Conseil Général
- **Schéma directeur de l'alimentation en eau potable (1997 et 2005)**
Conseil Général

Guide
de l'environnement
du Cantal

*Conception,
rédaction et coordination*
CPIE de Haute-Auvergne

Illustrations & photos
CPIE de Haute-Auvergne,
Hervé Vidal

Comité technique de suivi :
Conseil Général
Chambre d'Agriculture
DDAF,
DDE
DIREN

Financements :
Conseil Général
Union Européenne
CPIE de Haute-Auvergne

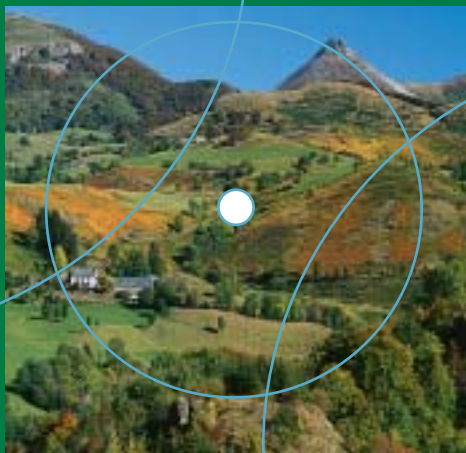
Maquette
Hervé Vidal
pour les Nouveaux Films

CONTACTS

BIBLIO

des enjeux...
agricoles
économiques
touristiques
de cadre de vie
écologiques
sanitaires
hydrologiques

Guide de l'environnement du Cantal



Contact

CPIE de Haute-Auvergne

Château Saint-Etienne

15000 Aurillac

tél. 04 71 48 49 09

fax 04 71 48 97 40

cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr

www.cpie15.com

avec le soutien financier de



FINANCÉ AVEC L'AIDE
DE L'UNION EUROPÉENNE
(FEOGA Garantie Objectif 2)



HAUTE AUVERGNE



Préfecture du Cantal
DDAF - DDE - DIREN

